

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 16 de l'ordre du jour

ALINORM 07/30/9G

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trentième Session  
Siège de la FAO, Rome, 2-7 juillet 2007

### AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS

Préparé par la FAO et l'OMS

#### Sommaire du document

<b>PREMIÈRE PARTIE :</b>	RÉSULTATS DES RÉCENTES RÉUNIONS D'EXPERTS FAO/OMS
<b>DEUXIÈME PARTIE :</b>	CONCLUSIONS DU PROCESSUS CONSULTATIF FAO/OMS SUR LA FOURNITURE D'AVIS SCIENTIFIQUES AU CODEX ET AUX ÉTATS MEMBRES
<b>TROISIÈME PARTIE :</b>	ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES DE LA FAO ET DE L'OMS
<b>QUATRIÈME PARTIE :</b>	AUTRES QUESTIONS

**N.B.** Le présent document ne fournit pas d'informations sur les activités de renforcement des capacités effectuées par la FAO et l'OMS. Ces informations figurent dans un document séparé (ALINORM 07/30/9G-Add.1).

**NOTE:** En vue d'améliorer la diffusion des informations, la page Web du Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires (AGNS) est en cours de modernisation. Nous espérons une mise en ligne de la nouvelle page Web début mai 2007. Les liens fournis dans cet article seront alors redirigés vers le nouveau site Web. Veuillez veiller à prendre note de l'adresse du nouveau site Web en temps utile.

#### **PREMIÈRE PARTIE : RÉSULTATS DES RÉCENTES RÉUNIONS D'EXPERTS FAO/OMS**

Les avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS par l'intermédiaire du JECFA, du JEMRA, de la JMPR et des réunions d'experts *ad hoc* conservent une priorité élevée pour la FAO et l'OMS et continuent à couvrir un grand nombre de questions pertinentes.

Les résultats des réunions organisées depuis la vingt-neuvième Session de la Commission du Codex Alimentarius sont synthétisés ci-après.

## Résumé des avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS de mai 2006 à avril 2007

<p><b>Activité</b></p> <p><b>Objectif</b></p> <p><b>Résultats</b></p>	<p><b>Soixante-septième réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et des contaminants (JECFA). Rome (Italie), 20 – 29 juin 2006.</b></p> <p>Consacrée à l'évaluation de la sécurité sanitaire des additifs alimentaires et des contaminants, cette session a évalué 17 additifs alimentaires, dont 12 seulement en vue de la spécification, et 4 contaminants.</p> <p>Le JECFA a recommandé de modifier les DJA existantes et/ou de définir des DJA nouvelles ou temporaires ou d'émettre d'autres recommandations toxicologiques pour les additifs alimentaires et les ingrédients. Les produits concernés étaient notamment les suivants : extraits de rocou, lycopène (de synthèse), lycopène issu de <i>Blakeslea trispora</i>, natamycine (appelée également pimaricine), parabène propylique, amidon acétylé oxydé, extraits de rocou (suspension de bixine dans l'huile), p-hydroxybenzoate de butyle (parabène butylique), gomme de caroube, gomme de caroube (clarifiée), oxyde d'éthylène, gomme de guar, gomme de guar (clarifiée), D-L acide malique et ses sels de calcium et de sodium, maltitol, dioxyde de titane et zéaxanthine (de synthèse). Ces résultats ont été présentés à la 39<sup>e</sup> Session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires. La conclusion des évaluations du JECFA sur les contaminants aluminium, 3-chloro-1,2-propanediol (3-MCPD), 1,3-dichloro-2-propanol (DCP) et méthylmercure a été présentée lors de la première Session du Comité du Codex sur les contaminants alimentaires. Les conclusions globales ont également été présentées lors de la cent vingt et unième Session du Conseil exécutif de l'OMS</p> <p>Le résumé et les conclusions sont disponibles à l'adresse suivante :  <a href="ftp://ftp.fao.org/ag/agn/jecfa/jecfa67_final.pdf">ftp://ftp.fao.org/ag/agn/jecfa/jecfa67_final.pdf</a></p> <p>Le rapport est disponible à l'adresse suivante:  <a href="http://www.who.int/ipcs/publications/jecfa/reports/trs940.pdf">http://www.who.int/ipcs/publications/jecfa/reports/trs940.pdf</a></p> <p>Les spécifications et les monographies toxicologiques sont en préparation.</p>
<p><b>Activité</b></p> <p><b>Objectif</b></p> <p><b>Résultats</b></p>	<p><b>Consultation d'experts FAO/OMS/OIE sur l'utilisation d'agents antimicrobiens en aquaculture et la résistance antimicrobienne, Séoul (République de Corée) 13-16 juin 2006</b></p> <p>Évaluer les modes d'utilisation des agents antimicrobiens en aquaculture – en termes de quantités et de classes d'antimicrobiens – ainsi que le risque de santé publique associé à cette utilisation et proposer des stratégies de gestion destinées à minimiser les risques.</p> <p>Le rapport de la réunion est disponible à l'adresse suivante :  <a href="http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/en/">http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/en/</a></p>
<p><b>Activité</b></p> <p><b>Objectif</b></p>	<p><b>Réunion conjointe FAO/OMS sur <i>Escherichia coli</i> entérohémorragique (ECEH) dans la viande crue et les produits à base de viande crue : approches pour la fourniture d'avis scientifiques, Dublin (Irlande), 4-7 septembre 2006</b></p> <p>Fournir des recommandations à la FAO, à l'OMS, aux pays membres et au Codex sur les approches de la fourniture de conseils scientifiques destinés à améliorer la gestion des risques, afin de résoudre le problème de santé publique actuel posé par ECEH et par l'impact de cet agent pathogène sur le commerce de la viande et de faciliter la prise de décisions par le Codex sur la nécessité d'une évaluation des risques liés à ce problème.</p>

<b>Résultats</b>	<p>Un examen des évaluations des risques existantes et de leur application, un résumé des principaux problèmes de gestion des risques et des approches envisagées pour l'évaluation des risques et la fourniture d'avis scientifiques sur cette question.</p> <p>Le rapport de la réunion sera disponible à l'adresse suivante:  <a href="http://www.fao.org/ag/agn/jemra/ecoli_en.stm">http://www.fao.org/ag/agn/jemra/ecoli_en.stm</a> et à l'adresse suivante :  <a href="http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/meetings/2005/en">http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/meetings/2005/en</a></p>
<b>Activité</b>  <b>Objectif</b>  <b>Résultats</b>	<p><b>Réunion conjointe du Groupe FAO d'experts des résidus de pesticides dans les produits alimentaires et l'environnement et du Groupe OMS des évaluations de base (JMPR), Rome (Italie), 3-12 octobre 2006</b></p> <p>Programme en cours sur l'évaluation des risques liés aux résidus de pesticides dans les produits alimentaires, les aliments pour animaux et l'eau potable et identification des limites maximales de résidus lorsqu'ils sont utilisés conformément aux bonnes pratiques agricoles.</p> <p>La Réunion conjointe a évalué 30 pesticides, ainsi que l'avaient demandé le Comité du Codex sur les résidus de pesticides et le programme concernant les directives de l'OMS sur l'eau de boisson. Le résultat a été présenté et examiné lors de la trente-neuvième Session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides dans les produits alimentaires. Les pesticides évalués étaient les suivants : acéphate, aldicarbe, aminopyralide, bifénazate, boscalid, chlorpyrifos, cyfluthrine et bêta-cyfluthrine, cyperméthrines (y compris alpha- et zêta-cyperméthrine), cyromazine, diazinon, diméthoate, disulfoton, endosulfan, fénamiphos, fenpropathrine, fludioxonil, haloxyfop, imidaclopride, methoxyfenozone, primicarb, pirimiphos-méthyle, propamocarbe, proparfite, propiconazole, pyraclostrobine, quinoxyfène, téméphos, thiabendazole, thiaclopride, thiophanate-méthyle.</p> <p>Le rapport de la réunion est disponible à l'adresse suivante :  <a href="http://www.fao.org/ag/AGP/AGPP/Pesticid/JMPR/JMPRreports.htm">http://www.fao.org/ag/AGP/AGPP/Pesticid/JMPR/JMPRreports.htm</a></p>
<b>Activité</b>  <b>Objectif</b>  <b>Résultats</b>	<p><b>Réunion technique FAO/OMS sur l'établissement de critères concernant les cargaisons précédentes acceptables pour les graisses et les huiles, Bilthoven (Pays-Bas), 7 - 9 novembre 2006</b></p> <p>Répondre à une demande de la Commission du Codex Alimentarius (CAC), convoquer une réunion technique, établir des critères concernant les substances à inscrire sur la liste du Codex des Cargaisons précédentes acceptables.</p> <p>Une série de quatre critères a été établie pour examen par le CCFO en ce qui concerne la détermination de cargaisons précédentes acceptables pour les graisses et les huiles transportées en vrac sous forme liquide. La justification à l'appui de la dérivation de ces critères figure dans le rapport. Le résultat de la réunion a été présenté lors de la vingtième Session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles.</p> <p>Le rapport final est disponible à l'adresse suivante :  <a href="http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_lacto_en.stm">http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_lacto_en.stm</a></p>
<b>Activité</b>  <b>Objectif</b>	<p><b>Atelier sur le ré-examen des objectifs de performance liés à l'évaluation quantitative des risques microbiologiques, RIVM, Bilthoven (Pays-Bas), 27 novembre–1<sup>er</sup> décembre 2006</b></p> <p>L'atelier constituait un suivi de la réunion FAO/OMS sur « l'utilisation des résultats de l'évaluation des risques microbiologiques pour l'élaboration de stratégies pratiques de gestion des risques : paramètres pour l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments » qui a eu lieu à Kiel (Allemagne) du 3 au 7 avril 2006 et qui recommandait la réalisation de travaux supplémentaires sur l'utilisation du résultat de l'évaluation quantitative des risques microbiologiques dans la définition de « cibles » en plusieurs points de la chaîne alimentaire, afin de déterminer ce qui est techniquement réalisable.</p>

<b>Résultats</b>	<p>L'atelier a identifié plusieurs options susceptibles de permettre aux gestionnaires des risques d'évaluer la performance d'un système de sécurité sanitaire des aliments à une étape donnée et ces approches identifiées font l'objet d'une mise au point supplémentaire à partir des évaluations des risques existantes.</p> <p>Le rapport de l'atelier sera disponible à l'adresse suivante:  <a href="http://www.fao.org/ag/agn/jemra/index_en.stm">http://www.fao.org/ag/agn/jemra/index_en.stm</a> et à l'adresse suivante:  <a href="http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/meetings/2005/en">http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/meetings/2005/en</a></p>
<b>Activité</b>	<p><b>Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombinant, Genève (Suisse) 26 février-2 mars 2007</b></p>
<b>Objectif</b>	<p>Fournir des avis scientifiques sur deux séries de questions concernant : i) les gènes marqueurs et rapporteurs et ii) les applications non transmissibles, conformément à la demande spécifique de l'équipe spéciale intergouvernementale <i>ad hoc</i> du Codex sur les aliments issus des biotechnologies sur ces questions. Cette consultation a tiré parti des conclusions et des recommandations d'une consultation mixte d'experts FAO/OMS sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments issus d'animaux génétiquement modifiés, y compris les poissons (FAO/OMS 2004).</p>
<b>Résultats</b>	<p>Le rapport final sera publié et largement distribué. Il sera notamment mis à la disposition des participants à la septième Session de l'Équipe spéciale du Codex, qui en tiendra compte dans ses travaux en cours sur cette question.</p>

La Commission est **invitée** à prendre note des informations susmentionnées et à faire des observations pour ce qui est de l'utilité des avis fournis au cours de ces réunions. La FAO et l'OMS souhaitent remercier toutes les personnes qui ont apporté leur soutien au programme d'activités visant à fournir les avis scientifiques susmentionnés et notamment les experts des différents domaines, originaires du monde entier.

#### **Autres activités concernant la fourniture d'avis scientifiques**

Outre ce qui précède, la FAO et l'OMS travaillent en permanence à un éventail d'activités qui constituent un soutien, une extension ou un suivi des réunions d'experts spécifiques. Ces activités sont notamment les suivantes :

**Fichiers d'experts du JECFA 2007-2011 :** En réponse à l'appel à candidatures d'experts de la chimie/technique et de l'exposition lancé par la FAO et l'OMS en 2006, le Secrétariat du JECFA a reçu et examiné plus de 60 candidatures dans les domaines de la chimie et de l'analyse des additifs alimentaires et des contaminants. La composition du fichier sera communiquée sur le site Web du JECFA, lorsque la décision finale aura été prise.

**Études sur la ration alimentaire totale :** Par le biais de son Programme de surveillance et d'évaluation de la contamination alimentaire du Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS/Food), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a encouragé les pays à entreprendre des études de la ration alimentaire totale comme approche offrant le meilleur rapport coût-efficacité pour évaluer les contaminants chimiques dans l'alimentation. Une série de séminaires-ateliers a été organisée à ce sujet. Le plus récent d'entre eux est le quatrième séminaire-atelier international sur les études de la ration alimentaire totale, organisé par l'OMS du 23 au 27 octobre 2006 en collaboration avec l'Institut pour la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments des Centres chinois de prévention et de lutte contre les maladies et en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un cours de formation sur les études relatives à la ration alimentaire totale s'adressant aux personnes qualifiées des pays en développement s'est déroulée du 16 au 20 octobre 2006. Pour en savoir plus sur le séminaire-atelier :

[http://www.who.int/foodsafety/publications/chem/TDS\\_Beijing\\_2006\\_en.pdf](http://www.who.int/foodsafety/publications/chem/TDS_Beijing_2006_en.pdf)

Le Programme GEMS/Food gère plusieurs bases de données pour permettre l'évaluation de l'exposition aux produits chimiques présents dans les produits alimentaires, notamment des bases de données sur les produits chimiques présents dans certaines denrées et dans la ration alimentaire totale. En ce qui concerne la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) entrée en vigueur en mai 2004, le Programme GEMS/Food, en coopération avec le PNUE, a révisé ses recommandations portant sur l'élaboration d'un protocole national d'évaluation des POP dans le lait maternel. Pour en savoir plus sur GEMS/Food, notamment sur les recommandations révisées : <http://www.who.int/foodsafety/chem./gems/en/index.html>.

**Mise à jour des principes et méthodes de l'évaluation des risques :** Le projet mixte JECFA/JMPR de mise à jour de ses méthodes d'évaluation des risques a maintenant rédigé un projet de document sur les principes et les méthodes d'évaluation des risques liés à la présence de produits chimiques dans les produits alimentaires mis à jour en vue de remplacer les EHC 70 et 104. Il est prévu que ce projet sera achevé en 2008, après un processus consultatif final (examen par le public et par des pairs).

**Publications du JEMRA :** Dans la série d'Évaluations des risques microbiologiques : le volume 8 (Évaluation des risques liés à *Vibrio vulnificus* dans les huîtres crues), le volume 9 (Évaluation des risques du choléragène *Vibrio cholerae* O1 et O139 dans les crevettes des eaux chaudes dans le commerce international) et le volume 10 (*Enterobacter sakazakii* et *Salmonella* dans les préparations en poudre pour nourrissons) ont été publiés récemment. Pour en savoir plus, veuillez consulter : [http://www.fao.org/ag/agn/jemra/index\\_en.stm](http://www.fao.org/ag/agn/jemra/index_en.stm) ou : <http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/assessment/en/index.html>

Le rapport de la réunion FAO/OMS sur les avantages et les risques potentiels du système fondé sur la lactopéroxydase pour la conservation du lait cru a été publié. Pour en savoir plus, veuillez consulter : [http://www.fao.org/ag/agn/food/risk\\_lacto\\_en.stm](http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_lacto_en.stm)

À titre de suivi de ses activités d'évaluation des risques liés aux pathogènes dans les préparations en poudre pour nourrissons, le JEMRA a mis au point un modèle consultable en ligne pour l'évaluation des risques liés à *Enterobacter sakazakii* dans les préparations en poudre pour nourrissons. Ce modèle comporte une interface conviviale permettant aux gestionnaires des risques d'utiliser directement l'évaluation des risques pour déterminer les interventions de gestion éventuelles.

En collaboration avec la FAO, l'OMS a élaboré des directives pour la préparation, le stockage et la manipulation sans risque des préparations en poudre pour nourrissons. Ces recommandations ont été élaborées en réponse à une demande de l'Assemblée mondiale de la Santé. Elles reposent sur le résultat des activités d'évaluation des risques entreprises par le JEMRA. Les directives peuvent être consultées à l'adresse : <http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/pif2007/en>

#### **Publications du JECFA :**

<http://www.who.int/ipcs/publications/jecfa/en/>  
[http://www.fao.org/ag/agn/jecfa/works\\_en.stm](http://www.fao.org/ag/agn/jecfa/works_en.stm)

Rapport de la soixante-sixième réunion du JECFA – Évaluation des résidus de certains médicaments vétérinaires dans les produits alimentaires. Série de rapports techniques de l'OMS n° 939, 2006.

Monographies toxicologiques de la soixante-cinquième réunion du JECFA : Évaluation de la sécurité de certains additifs alimentaires. Séries de l'OMS sur les additifs alimentaires, n° 56, 2006.

Monographies toxicologiques de la soixante-sixième réunion du JECFA – Évaluation toxicologique des résidus de certains médicaments vétérinaires dans les produits alimentaires. Séries de l'OMS sur les additifs alimentaires, n° 57, 2006.

Rapport de la soixante-septième réunion du JECFA – Évaluation de certains additifs alimentaires et contaminants dans les aliments. Série de rapports techniques de l'OMS n° 940, 2006.

[Compendium of food additive specifications](#), sixty-seventh meeting. FAO JECFA Monographs 3, 2006  
[Residue evaluation of certain veterinary drugs](#), sixty-sixth meeting. FAO JECFA Monographs 2, 2006

## Publications de la JMPR

<http://www.who.int/ipcs/publications/jmpr/en/>  
<http://www.fao.org/ag/AGP/AGPP/Pesticid/Default.htm>

Monographies toxicologiques de la JMPR de 2005 : Les résidus de pesticides dans les produits alimentaires – Évaluations de 2005, II<sup>e</sup> partie – Toxicologie, 2006

Rapport de la JMPR de 2006 : Les résidus de pesticides dans les produits alimentaires 2006 – Rapport de 2006. Évaluations I<sup>ère</sup> Partie – Résidus, 2005 et 2006.

## Réunions à venir

En collaboration avec le RIVM (l'Institut national de la santé publique et de l'environnement) et la VWA (l'Autorité en charge de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des produits de consommation) des Pays-Bas, la FAO et l'OMS organiseront une réunion d'experts du 21 au 24 mai 2007<sup>1</sup>, afin d'examiner l'état actuel des connaissances sur les **virus dans les aliments** et leur impact sur la santé publique et le commerce. L'objectif est de fournir au CCFH des avis et des recommandations sur les virus : combinaisons de matières premières particulièrement préoccupantes, problèmes à résoudre par les gestionnaires des risques et options dont ceux-ci disposent. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse :

<http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/meetings/virus/en/index.html> ou :  
[http://www.fao.org/ag/agn/jemra/viruses\\_en.stm](http://www.fao.org/ag/agn/jemra/viruses_en.stm)

La soixante-huitième réunion du JECFA<sup>1</sup> sera convoquée du 19 au 28 juin à Rome afin d'évaluer et de ré-évaluer la sécurité de plusieurs **additifs alimentaires et contaminants**. L'appel à données et à informations sur les substances à évaluer est disponible à l'adresse [http://www.fao.org/ag/agn/jecfa/whatisnew\\_en.stm](http://www.fao.org/ag/agn/jecfa/whatisnew_en.stm).

Du 17 au 21 septembre 2007, la FAO, l'OMS et l'OIE organiseront à Rome (Italie) une réunion mixte d'experts sur les **antimicrobiens d'importance critique**. La réunion aura pour objectifs d'étudier les deux listes d'antimicrobiens d'importance critique dressées par l'OMS et l'OIE et, tout en respectant l'équilibre nécessaire entre les besoins de santé animale et les considérations de santé publique, de définir, lorsque cela est réalisable, les risques de santé publique actuels et potentiels découlant de l'utilisation chez les animaux d'antimicrobiens d'importance critique en médecine humaine, d'identifier les combinaisons : agent pathogène humain – utilisation d'antimicrobien – espèce animale qui pourraient être considérées par les gestionnaires des risques comme les combinaisons à étudier en priorité en termes d'évaluation du rapport bénéfice-risque et de réviser les stratégies et options de gestion actuelles afin de préserver l'efficacité des antimicrobiens d'importance critique pour l'homme et les animaux. La FAO, l'OMS et l'OIE recherchent actuellement des experts et des données permettant d'organiser cette réunion. Pour en savoir plus : [http://www.fao.org/ag/agn/food/risk\\_antimicrobial\\_en.stm](http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_antimicrobial_en.stm)

La JMPR de 2007 sera convoquée du 18 au 27 septembre 2007 pour évaluer la sécurité de 30 pesticides. L'ordre du jour provisoire et la demande de données peuvent être consultés à l'adresse suivante : [http://www.who.int/ipcs/food/jmpr/jmpr\\_2007\\_call\\_final.pdf](http://www.who.int/ipcs/food/jmpr/jmpr_2007_call_final.pdf).

La FAO et l'OMS ont mis en route des travaux visant à répondre à la demande de la CAC d'étudier la **sécurité de l'utilisation du « chlore actif » dans l'industrie alimentaire**, dans le but d'organiser une consultation internationale d'experts d'ici la fin de 2007. Un appel à données et un appel à candidatures

---

<sup>1</sup> Le présent document a été préparé avant l'organisation de ces réunions, ce qui explique l'absence d'informations sur leur résultat.

d'experts ont été publiées sur les sites Web de la FAO et de l'OMS avec une description précise du contenu du projet. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse : [http://www.fao.org/ag/agn/food/risk\\_chlorine\\_en.stm](http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_chlorine_en.stm) et sur le site de l'OMS : [http://www.who.int/ipcs/food/active\\_chlorine/en/index.html](http://www.who.int/ipcs/food/active_chlorine/en/index.html).

En réponse à la demande émise par la Commission du Codex Alimentarius lors de sa 29<sup>e</sup> session d'organiser une consultation d'experts FAO/OMS sur les **risques pour la santé et les effets bénéfiques pour la santé associés à la consommation de poisson et de fruits de mer**, la FAO et l'OMS ont mis en route des travaux et des groupes de travail internes FAO et OMS ont été créés. La demande constitue un défi dans la mesure où les principes et la méthodologie d'évaluation des bénéfices et des risques pour la santé et sur le plan nutritionnel liés à la consommation d'une catégorie d'aliments aussi essentielle et vaste restent à définir. Il a donc été décidé d'adopter une approche par étapes. À titre de première étape, la FAO et l'OMS organiseront une réunion rassemblant un petit groupe d'experts, afin d'obtenir leur avis sur l'approche à utiliser pour répondre à la demande du CCFAC et de définir les étapes suivantes possibles, ainsi que le contenu des travaux à réaliser, conformément au mandat préparé par le CCFAC (ALINORM 06/29/12) lors de sa trente-huitième session. Ce groupe d'experts doit se réunir à Rome du 28 au 30 mai 2007<sup>1</sup>. Les présidents du CCCF et du CCFPP seront invités à participer à cette réunion.

La FAO, l'OMS et l'OIE ont débuté le travail d'organisation d'une réunion d'experts de la **sécurité sanitaire des aliments pour animaux** pour la fin de 2007. Cette réunion examinera l'état des connaissances sur les aspects de l'alimentation animale relatifs à la sécurité. Un appel à candidatures d'experts sera publié prochainement dans les pages Web de chacune des organisations.

#### ***Conseils directs à l'intention des pays en développement***

Afin d'augmenter la sensibilisation et de renforcer les possibilités des pays d'Asie du Sud-est d'entreprendre l'évaluation des risques et de contribuer au processus international de fourniture d'avis scientifiques, la FAO apporte son soutien à la création d'un réseau d'évaluation des risques microbiologiques en Asie du Sud-est.

Dans la Région d'Amérique latine et des Caraïbes, la FAO, en collaboration avec l'OPS, apporte son soutien à la création d'une base de données des études scientifiques relatives à *Vibrio cholerae*, *V. vulnificus* et *V. parahaemolyticus* dans les fruits de mer, afin de faciliter les activités d'évaluation des risques liés à ces combinaisons produit-pathogène dans cette Région.

## **DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT CONCERNANT LES CONCLUSIONS DU PROCESSUS CONSULTATIF FAO/OMS SUR LA FOURNITURE D'AVIS SCIENTIFIQUES AU CODEX ET AUX PAYS MEMBRES**

Les conclusions finales du Processus consultatif FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques (ci-après désigné par le terme « Processus consultatif ») sont présentées ci-dessous. Elles comportent une description de l'objectif, du processus et des activités du processus consultatif, les résultats significatifs et les futures activités de suivi visant à assurer la mise en œuvre des recommandations faites à la FAO et à l'OMS.

### **Objectif du « Processus consultatif »**

Le « Processus consultatif » a été lancé à la demande de la vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius qui s'est tenue en juillet 2001 et qui recommandait à la FAO et à l'OMS de procéder à un « examen des statuts et des procédures des organismes d'experts, afin d'améliorer la qualité, la quantité et la ponctualité des avis scientifiques » ([ALINORM 01/41, para 61](#)). Le « Processus consultatif » a véritablement débuté en 2003 lorsque la FAO ET l'OMS ont réaffirmé leur détermination à entreprendre cette consultation lors de la vingt-cinquième session (extraordinaire) de la Commission du Codex Alimentarius en février 2003 ([ALINORM 03/25/5](#)) et lors de la vingt-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius qui s'est tenue à Rome du 30 juin au 7 juillet 2003 ([ALINORM 03/41](#)). Les résultats de l'évaluation par la FAO et l'OMS des travaux du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS sur les normes alimentaires réalisés en 2002 étaient alors disponibles.

### **Activités réalisées dans le cadre du « Processus consultatif »**

Le « Processus consultatif » a été supervisé et dirigé par un Secrétariat mixte FAO/OMS.

Parmi les activités réalisées entre 2003 et 2007 figurent :

- La réunion de planification FAO/OMS pour le Processus consultatif sur l'examen de la fourniture d'avis scientifiques de la FAO et de l'OMS au Codex et aux pays membres, au Siège de la FAO, à Rome (Italie) du 29 au 30 mai 2003 ;
- Le forum électronique FAO/OMS destiné à promouvoir les discussions et les échanges de vues entre toutes les parties concernées par la fourniture d'avis scientifiques, du 1<sup>er</sup> octobre au 14 novembre 2003 ;
- L'Atelier mixte FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux pays Membres, au Siège de l'OMS, Genève (Suisse), du 27 au 29 janvier 2004 ;
- La réunion mixte FAO/OMS sur le renforcement de la participation des pays en développement aux activités d'avis scientifiques menées par la FAO et l'OMS, à Belgrade (Serbie-et-Monténégro) du 12 au 15 décembre 2005.

Ces activités ont rassemblé diverses parties prenantes participant aux activités d'avis scientifiques menées par la FAO et l'OMS, notamment des représentants des gouvernements, de l'industrie, des universités et des groupes de consommateurs. Parmi eux figuraient des utilisateurs directs des avis, ainsi que des experts participant à l'élaboration des avis scientifiques. Des informations détaillées et des rapports sur ces activités sont disponibles à l'adresse suivante :

[http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice\\_en.asp](http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice_en.asp).

Des rapports réguliers sur les progrès accomplis par la FAO et l'OMS dans l'examen consultatif de la fourniture d'avis scientifiques ont été établis à l'intention de la CAC et du CCEXEC. Les observations et les commentaires des pays Membres ont apporté des informations importantes.

### **Résultats du « Processus consultatif »**

Les conclusions et recommandations du « Processus consultatif » ont abouti à trois résultats principaux indispensables pour améliorer encore les travaux de la FAO et de l'OMS sur la fourniture d'avis scientifiques en assurant l'indépendance, la transparence, la ponctualité, l'efficacité, l'intégrité et la viabilité.



**a) Cadre FAO/OMS pour la fourniture d'avis scientifiques**

La gestion par la FAO et l'OMS de l'ensemble du système de fourniture d'avis scientifiques a été améliorée grâce à l'harmonisation des approches scientifiques et des procédures opérationnelles suivies par les deux organisations pour la fourniture des avis demandés par le Codex et par les pays Membres de la FAO et de l'OMS.

Afin de poursuivre le renforcement de l'indépendance, de la transparence et de la qualité des avis scientifiques de la FAO et de l'OMS, le Cadre a été élaboré pour réunir des données sur les principes, les pratiques et les procédures appliqués actuellement par la FAO et l'OMS pour la fourniture d'avis scientifiques. Le Cadre sera révisé périodiquement, au fur et à mesure de la mise à jour des procédures.

Le Cadre a fait l'objet de commentaires émis par le public et la version finale est aujourd'hui disponible en format électronique et en format papier en anglais : ([http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice\\_en.asp](http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice_en.asp), en français : [http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice\\_fr.asp](http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice_fr.asp) et en espagnol : [http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice\\_es.asp](http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice_es.asp). Les versions arabe et chinoise seront bientôt disponibles.

**b) Identification claire des besoins (du Codex et des pays membres) en matière d'avis scientifiques de la FAO et de l'OMS et des critères de classement des demandes par ordre de priorité**

À partir des résultats et des discussions de la CAC et du CCEXEC, la FAO et l'OMS présentent chaque année un tableau contenant une description des demandes d'avis scientifiques qui leur sont adressées par le Codex et par les pays membres de la FAO et de l'OMS (voir la III<sup>e</sup> Partie du présent document).

Les deux organisations classent conjointement les demandes par ordre de priorité en tenant compte des critères proposés par le Codex (ALINORM 05/28/3, par. 75), ainsi que des demandes d'avis émanant des pays membres et de la disponibilité des ressources<sup>2</sup>.

**c) Définition de nouvelles approches visant à renforcer la participation des experts et l'utilisation des données des pays en développement dans l'élaboration d'avis scientifiques internationaux.**

La réunion intitulée *Renforcement de la participation des pays en développement aux activités d'avis scientifiques menées par la FAO et l'OMS* a abouti à une série de recommandations adressées à la FAO et à l'OMS dans trois domaines principaux, dans le but de poursuivre le renforcement : plus grande utilisation des données provenant des pays en développement ; accroissement des possibilités des experts des pays en développement d'être choisis comme membres et de participer de manière concrète à ces réunions ; et moyens de renforcer l'environnement favorable au niveau national, régional et international. La réunion a proposé des mécanismes et des processus pour permettre à la FAO et à l'OMS ainsi qu'aux pays membres de mieux communiquer avec les experts et les institutions. La FAO et l'OMS s'emploient actuellement à renforcer les mécanismes et à étudier des partenariats possibles afin de traduire ces recommandations en actions. Les activités possibles peuvent comprendre l'amélioration des bases de données régionales relatives aux experts disponibles et aux données sur les thèmes prioritaires, la préparation d'outils et de brochures de formation et la diffusion des informations, des réunions techniques organisées au niveau régional sur les activités de fournitures d'avis scientifiques et des programmes de jumelage.

<sup>2</sup> La 55<sup>e</sup> session du CCEXEC (ALINORM 05/28/3, par. 75) a adopté la série de critères suivante pour l'établissement de l'ordre de priorité des demandes d'avis scientifiques émanant du Codex :

- L'adéquation avec les objectifs stratégiques et les priorités définis dans le Plan stratégique ;
- La définition claire du contenu et de l'objectif de la demande, ainsi que l'indication claire des modalités d'utilisation des avis dans les travaux du Codex ;
- L'importance et l'urgence de l'élaboration ou de l'avancement des textes du Codex, en tenant compte de la pertinence de la question au regard de la santé publique et/ou du commerce des denrées alimentaires et des besoins des pays en développement ;
- La disponibilité des connaissances scientifiques et des données nécessaires à la réalisation de l'évaluation des risques ou à l'élaboration des avis scientifiques ;
- Le degré de priorité élevé accordé par la Commission du Codex Alimentarius.

**d) Lancement de l'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (Global Initiative for Food-related Scientific Advice)(GIFSA)**

En vue de répondre à la demande croissante d'avis scientifiques, au fur et à mesure de l'émergence de nouveaux défis dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition, la FAO et l'OMS lancent une Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (GIFSA). L'objectif de la GIFSA est de renforcer les activités de l'OMS et de la FAO concernant les évaluations des risques et la fourniture aux pays membres, à la Commission du Codex Alimentarius et à ses organismes auxiliaires, d'avis sur la réduction des risques chimiques et microbiologiques et d'autres risques de santé potentiels liés aux denrées alimentaires, en assurant la disponibilité de ressources financières et d'autres ressources essentielles adéquates.

Par cette initiative, la FAO et l'OMS visent à accroître la sensibilisation des pays membres à la fourniture d'avis scientifiques, à rechercher des contributions financières et en nature auprès des pays membres, à renforcer les collaborations afin de garantir la disponibilité d'experts nationaux pour participer aux réunions scientifiques, à faciliter le détachement d'experts qualifiés pour travailler directement sur les questions d'avis scientifiques et à soumettre des données scientifiques pertinentes à la FAO et à l'OMS comme base pour les évaluations des risques et la formation d'une opinion scientifique. Cette initiative est considérée comme un outil important pour encourager la ponctualité et l'efficacité, tout en assurant la continuité du plus haut niveau d'intégrité et de qualité.

Un événement parallèle sur les conclusions du processus consultatif sera convoqué par la FAO et l'OMS au cours de la trentième session de la CAC, à laquelle tous les membres sont invités.

**Après le « Processus consultatif »**

La FAO et l'OMS remercient toutes les personnes qui ont participé au processus consultatif et la Commission est invitée à prendre en considération les résultats du Processus consultatif FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques.

Bien que le processus consultatif soit achevé, la FAO et l'OMS continueront de renforcer les activités conjointes dans le cadre du programme, notamment pour faire en sorte que des ressources adéquates soient disponibles pour répondre aux demandes du Codex et des pays membres, et s'efforceront d'accroître l'apport de toutes les régions.

Une contribution directe des membres du Codex et des observateurs en vue de soutenir la GIFSA et les activités à mettre en œuvre par le fonds serait hautement appréciée.

**TROISIÈME PARTIE : ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES DE LA FAO ET DE L'OMS**

1. En classant par ordre de priorité les demandes à traiter, la FAO et l'OMS prennent en considération la série de critères de priorité proposés par le Codex (ALINORM 05/28/3, par. 75) ainsi que les demandes d'avis des États membres et la disponibilité des ressources. L'Annexe ci-jointe montre les demandes reçues directement de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organismes auxiliaires, ainsi que les réunions planifiées par la FAO et l'OMS en réponse aux demandes des pays membres. Elle présente l'état d'avancement des demandes d'avis scientifiques reçues par la FAO et l'OMS jusqu'au mois d'avril 2007.

**TROISIÈME PARTIE :****ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES DE LA FAO ET DE L'OMS (AVRIL 2007)<sup>3</sup>****Tableau 1 :**

En classant par ordre de priorité les demandes à traiter, la FAO et l'OMS prennent en considération la série de critères de priorité proposés par le Codex (ALINORM 05/28/3, par. 75) ainsi que les demandes d'avis des pays membres et la disponibilité des ressources. Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement global des demandes d'avis scientifiques reçues par la FAO et l'OMS jusqu'au mois de **mars 2007**.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>4</sup>	Résultats escomptés par le Codex
1	Évaluation de la sécurité sanitaire d'additifs alimentaires, d'aromatisants et de contaminants	CCFAC	38 <sup>e</sup> session ALINORM 06/29/12, par. 199-209 et Annexe XXXII.	Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	Prévue pour la 68 <sup>e</sup> réunion du JECFA Rome (Italie) 19 – 28 juin 2007)	300 000	Limites maximales ou autre avis, selon le cas.

<sup>3</sup> La FAO et l'OMS expriment leur gratitude aux gouvernements qui ont contribué à soutenir les activités de conseil scientifique de la FAO/de l'OMS, en fournissant un soutien financier direct, en facilitant les réunions des instituts nationaux, et par l'apport technique des experts nationaux

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>11</sup>	Résultats escomptés par le Codex
2	Évaluation des bénéfices et des risques de l'utilisation du « chlore actif » dans la transformation des aliments.	CCFAC  CCFH  CAC	37 <sup>e</sup> session ALINORM 05/28/12, par. 108 et Annexe XV.  36 <sup>e</sup> session ALINORM 04/27/13, par. 158  37 <sup>e</sup> session ALINORM 05/28/13 par. 170-174  La 29 <sup>e</sup> session a demandé l'avis scientifique de la FAO et de l'OMS, ALINORM 06/29/41, par. 225.	Mandat de consultation d'experts précisé par le CCFH (37 <sup>e</sup> session) et par le CCFAC (37 <sup>e</sup> session). La CAC (29 <sup>e</sup> session) a soutenu cette demande, sollicitant un avis scientifique dans ce sens.	Préparatifs en cours pour une réunion d'experts fin 2007. Appel à données et à candidatures d'experts lancé en mars 2007.	300 000	Recommandations relatives à l'utilisation sans risque du chlore actif.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>11</sup>	Résultats escomptés par le Codex
3	Évaluation des risques liés à <i>Campylobacter</i> dans les poulets d'élevage	CCFH	34 <sup>e</sup> session ALINORM 03/13 ; 35 <sup>e</sup> session ALINORM 03/13A, par. 49-54 et par. 57  La 38 <sup>e</sup> session ALINORM 07/30/13 a fait observer qu'à l'heure actuelle, des avis scientifiques supplémentaires sur <i>Salmonella</i> ou <i>Campylobacter</i> ne sont pas nécessaires.	Évaluation des risques	Rapport final en cours d'impression et de traduction.	15 000	Révision des Codes d'usages correspondants et élaboration de recommandations pour la lutte contre <i>Campylobacter</i> et <i>Salmonella</i> spp. dans la viande de poulet d'élevage.
4	Évaluation des risques liés à <i>Vibrio spp.</i> dans les fruits de mer.	CCFH	34 <sup>e</sup> session ALINORM 03/13 ; 35 <sup>e</sup> session ALINORM 03/13A, par. 49-54 et par. 57  38 <sup>e</sup> session ALINORM 07/30/13, par. 196	Achèvement des évaluations des risques	Évaluation des risques liés à <i>Vibrio cholerae</i> dans les crevettes des eaux chaudes et à <i>Vibrio cholerae</i> dans les huîtres crues achevée et publiée.  Évaluation des risques liés à <i>Vibrio parahaemolyticus</i> en cours d'examen collégial et impression finale à réaliser.	15 000	Avant-projet de norme pour les mollusques bivalves vivants et crus.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>11</sup>	Résultats escomptés par le Codex
5	Demande spécifique sur <i>Vibrio parahaemolyticus</i> dans les fruits de mer.	CCFH	38 <sup>e</sup> session ALINORM 07/30/13, par. 213-214	Question de la gestion des risques supplémentaires à prendre en considération lors de la finalisation de l'évaluation des risques liés à <i>Vibrio parahaemolyticus</i> dans les fruits de mer.	En cours	Aucun	CCFFP - Avant-projet de norme pour les mollusques bivalves vivants et crus.
6	Évaluation des risques liés à <i>Escherichia coli</i> entérohémorragique.	CCFH	32 <sup>e</sup> session ALINORM 01/13, par. 12-20	Organisation d'une réunion d'experts <i>ad hoc</i>	La réunion d'experts a eu lieu du 4 au 8 septembre 2006, FSAI, Dublin (Irlande), afin d'évaluer les informations actuellement disponibles.  Dernières étapes de la rédaction du rapport.	15 000	Options de gestion des risques associés aux souches entérohémorragiques d' <i>Escherichia coli</i> .
7	Évaluation des risques liés à la présence de virus dans les aliments.	CCFH	32 <sup>e</sup> session ALINORM 01/13, par. 12 – 20 38 <sup>e</sup> session 07/30/13, par. 209–212.	Organisation, conjointement avec les Pays-Bas, d'une réunion sur les virus d'origine alimentaire, selon le mandat accepté.	Une réunion doit avoir lieu du 21 au 25 mai 2007, au RIVM, à Bilthoven (Pays-Bas).  Appel à données et à candidatures d'experts lancé.	80 000	Décision sur les options de gestion des risques liés aux virus dans les aliments.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>11</sup>	Résultats escomptés par le Codex
8	Fruits et légumes – Lutte contre les risques microbiens.	CCFH	38 <sup>e</sup> session ALINORM 07/30/13 Par. 224-231, Annexe VI.	Demande d'avis scientifique pour soutenir les futurs travaux, conformément aux mandats envisagés.	Circulaire en préparation.  La planification d'une méthodologie pour la fourniture de l'avis demandé est en cours de discussion.	250 000  Recherche de ressources extra-budgétaires en cours.	Rédaction d'annexes spécifiques à certaines matières premières pour le « Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais ».
9	Définition de critères pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des cargaisons précédentes acceptables (transport des graisses et des huiles en vrac).	CCFO  CAC	18 <sup>e</sup> session ALINORM 03/17, par. 78-79. 19 <sup>e</sup> session ALINORM 05/28/17 par. 57-61. 27 <sup>e</sup> session ALINORM 04/27/41 par. 206.	La FAO et l'OMS doivent définir des critères qui seront proposés pour utilisation par le CCFO (achevé)	Une réunion technique a été organisée du 7 au 9 novembre 2006 en collaboration avec le RIVM (Pays-Bas).  Rapport présenté à la 20 <sup>e</sup> session du CCFO.  Rapport en cours d'impression et de traduction.	15 000	Critères pour l'élaboration de la liste des cargaisons précédentes acceptables lors du transport des graisses et des huiles en vrac.
10	Évaluation des résidus et de la toxicologie des pesticides pour l'établissement de doses admissibles et de LMR.	CCPR	38 <sup>e</sup> session ALINORM 06/29/24, par. 54, 56, 61,81, 84, 86, 88, 90, 104, 123, 211–221 et Annexe VIII.	Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides.	Prochaine réunion de la JMPR en préparation (prévue pour septembre 2007) pour évaluer 30 pesticides.  Rapport à la 40 <sup>e</sup> réunion du CCPR en 2008.	325 000	Projet de limites maximales pour les résidus de pesticides

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>11</sup>	Résultats escomptés par le Codex
11	Projet mixte JECFA/JMPR. Mise à jour des principes et méthodes d'évaluation des risques	Conférence de Melbourne  CCPR	Rapport de la Conférence de Melbourne  35 <sup>e</sup> session ALINORM 03/24A par. 20 - 31	Rédaction d'un projet de document sur les principes et méthodes mis à jour pour l'évaluation des risques liés aux produits chimiques dans les aliments, afin de remplacer les EHC 70 et 104.	Plusieurs rapports d'ateliers sont publiés sur le Web.  Doivent être finalisés début 2008.  La nécessité d'une étape finale de consultation dépend de l'identification de fonds.	80 000	Aucun résultat nécessaire. Sera utilisé dans le cadre du programme d'avis scientifiques.
12	Évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombinant.	CTFBT	5 <sup>e</sup> session ALINORM 06/29/34.	Consultation d'experts FAO/OMS	Une consultation d'experts FAO/OMS sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombinant s'est déroulée du 26 février au 2 mars 2007.	15 000	Directives relatives à l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombinant.



#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>[1]</sup>	Résultats escomptés par le Codex
13	Risques et bénéfices de la consommation de poisson et de fruits de mer.	38 <sup>e</sup> session du CCFAC, par. 191-193.  CAC	29 <sup>e</sup> session ALINORM 06/29/41, par. 195.	Avis de la FAO et de l'OMS sur les risques et les bénéfices pour la santé de la consommation de poisson et de fruits de mer.	Une réunion préliminaire qui aura lieu du 28 au 30 mai 2007, afin de décider des prochaines étapes et du contenu des travaux, est en cours d'organisation.	80 000	Élaborer une méthodologie pour l'évaluation des risques et des bénéfices.  Document d'orientation sur la consommation sans risque de poisson et de fruits de mer, en tenant compte des sous-populations sensibles.

<sup>[1]</sup> Montant total des coûts pour la FAO et l'OMS y compris publication des rapports, à l'exclusion des dépenses de personnel.

TABLEAU 2 :

## Réunions d'experts FAO/OMS non directement demandées par le Codex Alimentarius

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>[1]</sup>	Resultat escompté
1	Résistance aux antimicrobiens	Suivi des consultations mixtes d'experts FAO/OMS/OIE sur ce sujet.	<a href="http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_antimicrobial_en.stm">http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_antimicrobial_en.stm</a>	Organisation de la réunion d'experts FAO/OMS/OIE sur la résistance aux antimicrobiens, du 17 au 21 septembre 2007.	Planification de la réunion en cours.  Appel à candidatures d'experts et à données en préparation.	70 000	Avis scientifiques au Codex, à la FAO, à l'OIE et à l'OMS sur les antimicrobiens d'importance critique.
2	Alimentation animale	FAO/OMS		Réunion d'experts FAO/OMS sur la sécurité sanitaire des aliments pour animaux et son impact sur la sécurité sanitaire des aliments.	Préparatifs en cours pour la réunion. Date provisoire : du 8 au 12 octobre 2007.	70 000	État des connaissances scientifiques sur les aspects de l'alimentation animale relatifs à la sécurité.
3	Nanotechnologies	FAO		Réunion d'experts FAO/OMS sur l'évaluation de la sécurité sanitaire de l'utilisation des nanotechnologies.	Mandats en cours de discussion.  La réunion aura très probablement lieu en 2008.	70 000 (étape initiale)	Avis scientifiques sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des nanotechnologies utilisées dans la production alimentaire.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par FAO/OMS	État d'avancement/ planification	Coût estimé (en dollars EU) <sup>[1]</sup>	Résultat escompté
4	Spécifications des pesticides	FAO/OMS	Protocole d'accord entre la FAO et l'OMS <a href="http://www.fao.org/AG/AGP/AGPP/Pesticid/">http://www.fao.org/AG/AGP/AGPP/Pesticid/</a> et la santé publique	Sessions de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les spécifications des pesticides (JMPS)	La 6 <sup>e</sup> session de la JPMS aura lieu près de Durban (Afrique du Sud).	120 000	Les spécifications de la FAO et de l'OMS devront être utilisées dans l'agriculture et dans le domaine de la santé publique.
5	Questions de sécurité sanitaire des aliments soulevées par les vaccins à ADN recombinant.	Une consultation d'experts FAO/OMS sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés d'animaux à ADN recombinant s'est déroulée du 26 février au 2 mars 2007.		Décision du CTFBT en attente.	Doivent être discutées à la prochaine session du CTFBT.		

## QUATRIÈME PARTIE : AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS

### *La gestion des urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments dans le cadre du Règlement sanitaire international (2005)*

Ainsi qu'il a été observé lors de la vingt-neuvième session de la CAC, le Règlement sanitaire international ((RSI(2005)) a été révisé et intégrera désormais des substances présentant des risques graves pour la santé en relation avec les aliments dans le commerce international. Le RSI révisé (2005) est entré en vigueur en juin 2007. Le Règlement sanitaire international est un instrument juridique international qui s'impose à tous les États Membres de l'OMS qui ne l'ont pas expressément rejeté (ou qui, sous réserve de la procédure prévue au RSI, ont émis des réserves) et à tous les États non-Membres de l'OMS qui ont accepté d'être liés par le RSI (2005). À ce jour, un État Membre a émis des réserves et aucun rejet n'a été exprimé.

Des informations sur la gestion des événements relevant de la sécurité sanitaire des aliments dans le cadre du RSI (2005) ont été fournies par l'intermédiaire d'une note d'information du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) (disponible sur le site Web d'INFOSAN à l'adresse suivante : [http://www.who.int/foodsafety/fs\\_management/infosan\\_archives/en/index.html](http://www.who.int/foodsafety/fs_management/infosan_archives/en/index.html)).

La note d'informations d'INFOSAN indique qu'INFOSAN gèrera les événements relevant de la sécurité sanitaire des aliments qui requièrent une notification aux termes du RSI (2005). Ainsi, au niveau d'un État Membre, il est essentiel que le Point focal national RSI et le Point de contact d'INFOSAN pour les situations d'urgence travaillent en étroite collaboration, afin d'assurer une évaluation et une gestion efficaces des urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments ayant des incidences internationales.

La Commission est invitée à prendre note des informations ci-dessus et à entreprendre les activités suivantes :

- a) Aux délégués des pays qui ne sont pas encore membres d'INFOSAN, il est suggéré qu'ils assurent la promotion d'INFOSAN auprès de la ou des autorités compétentes de leur pays.
- b) Aux délégués des pays membres d'INFOSAN, il est suggéré de rappeler à leurs Points de contact d'INFOSAN pour les situations d'urgence et à leurs Points focaux la nécessité d'informer le Secrétariat d'INFOSAN (([infosan@who.int](mailto:infosan@who.int)) de toute modification de leurs coordonnées.

Les règles découlant des « Principes et directives pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments » (CAC/GL 19-1995, Rev.1-2004) relatives à la désignation d'un point de contact officiel pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments sont également rappelées aux délégués. INFOSAN est utilisé par l'OMS pour répondre aux exigences énoncées dans le CAC/GL 19-1995, Rev.1-2004.